

Direction des Opérations
Pôle Exploitation Rhône-Méditerranée
Département Maintenance Données et Travaux Tiers
10 rue Pierre Semard
CS 50329 - 69363 LYON CEDEX 07
Téléphone +33(0)4 78 65 59 59
urbanisme-rm@grtgaz.com

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE L'AUXERROIS**
6 BIS PLACE DU MARECHAL LECLERC
BP 58
89010 AUXERRE CEDEX

Affaire suivie par : BERNEAU Swann

VOS RÉF. PLU
NOS RÉF. U2023-000078
INTERLOCUTEUR SEFFIH Soraya
OBJET Avis sur la modification simplifiée N°2 du PLU arrêté de la commune d'AUXERRE (89)

Lyon, le 8 mars 2023

Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier en date du 09/02/2023 relatif à la modification simplifiée N°2 du PLU arrêté de la commune d'AUXERRE (89).

Cette commune est impactée par des ouvrages de transport de gaz naturel haute pression appartenant à GRTgaz.

Le transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques par canalisation est indispensable à l'approvisionnement énergétique de notre pays et à son développement économique. Il est reconnu comme le mode de transport le plus sûr et de moindre impact pour l'environnement. Il nécessite toutefois des précautions particulières en matière d'urbanisme afin de limiter l'exposition des riverains aux risques résiduels occasionnés par les canalisations.

Aussi les modifications apportées au PLU arrêté ne nous impactent pas, Nous n'avons donc pas d'observation à formuler.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

AC. LASCAUX
Responsable équipe appui